

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 7 (1886)
Heft: 5

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE ¹

O. MÖLLINGER, ingénieur. Referat über die Thätigkeit der Société d'Études du Nil. Basel (Emil Birkhäuser) 1886, in-16, 19 p. — « L'Égypte est un présent du Nil, » a dit Hérodote, et la monographie de M. Möllinger confirme pleinement cette assertion du père de l'histoire. Auteur d'un projet de canalisation du Nil qui permettrait de tourner les cataractes, et qui, accepté par une importante maison de banque de Paris, est actuellement soumis au ministère égyptien, M. Möllinger a exposé dans ces quelques pages l'activité déployée, depuis 1880, par la Société des Études du Nil, à la tête de laquelle se trouve M. De la Motte. Après deux expéditions sur le Nil, elle a formé le projet de construire, à Djebel Salseleh, sous le 25° lat. N., et à Koum-Ombos, sous le 24° 5', un barrage et un bassin naturel qui serviraient à régulariser la distribution des eaux du Nil, pour assurer toujours à l'Égypte la quantité d'eau nécessaire à la culture des terres. La Société susmentionnée a obtenu la concession de ces travaux et la promesse du concours du khédive et de lord Dufferin. A cet exposé, M. Möllinger a joint des renseignements très intéressants sur les conditions de l'agriculture en Égypte, et sur les diverses phases par lesquelles elle a passé depuis l'époque où les habitants ne connaissaient encore ni digues, ni réservoirs, jusqu'aux travaux de Méhémet-Ali, dont les canaux d'irrigation et de drainage, continués sous Ismaïl Pacha, ont, en 40 ans, plus que décuplé le chiffre du commerce d'exportation de ce pays. De 30 millions de francs qu'il était en 1840, il s'est élevé en 1880 à 337 millions. Quant à la quantité d'eau que le bassin naturel de Koum-Ombos pourrait emmagasiner pendant la période de crue du Nil, elle serait de 7 milliards de mètres cubes. Le barrage du fleuve au Djebel Salseleh offrirait en outre l'avantage de rendre la navigation possible toute l'année, d'Alexandrie jusqu'à Wady Halfa, sur un parcours de 1513 kilom., tandis qu'actuellement elle ne dépasse pas la première cataracte près d'Assouan. M. Möllinger n'ignore pas les difficultés de l'entreprise; il les indique en terminant, et attire l'attention sur les facilités que procurerait à la navigation la construction d'un canal à travers la steppe de Bajouda autour de laquelle le Nil forme un coude de 720 kilom., et sur les avantages qu'offrirait, au point de vue agricole, la transformation en pays cultivé, de cet immense territoire aujourd'hui inculte et presque désert.

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.

NOTES HISTORIQUES SUR LE MZAB. Guerara depuis sa fondation, par *A. de C. Motylinski*. Alger (A. Jourdan), 1885, in-8°, 66 pages. — L'oasis de Guerara est située dans le Sahara algérien, à 80 kilomètres au nord-est de Ghardaya, la principale place du Mzab. Son histoire, très mouvementée par suite des luttes qui ont ensanglanté cette région, a été racontée dans une notice en arabe qui a paru assez intéressante à M. de Motylinski pour être traduite. Comme elle présentait certaines omissions et même quelques inexactitudes, il a rectifié et complété la relation par de longues notes, utiles à consulter, mais qui n'embarrassant pas le récit, permettent au lecteur de dégager et de classer les faits principaux.

Quoique cette brochure traite d'une question bien spéciale, elle est curieuse à lire, parce qu'elle donne une idée de l'état politique déplorable du sud algérien avant l'occupation française. Depuis sa fondation en 1631, par les Oulad-Bakha, de Ghard-aïa, jusqu'à sa soumission définitive à la France, en 1882, l'oasis de Guerara n'a que rarement joui des bienfaits de la paix. Sans cesse troublée par des luttes entre les diverses tribus de la région, les Oulad-Bakha, les gens d'El-Mabartekh, les Cheraga, les Cheurfa, les Oulad-Alahoum, etc., elle n'a guère pu profiter de ses richesses en eau et en palmiers-dattiers. Aussi est-ce avec joie, d'après le chroniqueur arabe, que les habitants, quoique jaloux et fiers de leur indépendance passée, ont vu s'établir le régime français, qui seul était capable d'arrêter la décadence progressive de l'oasis, conséquence de l'anarchie qui y régnait.

KARL SAUTER. *Das Leben am Kongo*. Bern, 1886, in-8°, 24 p. — Pendant longtemps chef de la station d'Isanghila, l'auteur de cette monographie était bien qualifié pour donner des renseignements précis sur la vie que l'on mène au Congo. Il l'a fait en homme sérieux, sans exagérer les difficultés qu'on y rencontre, ni les avantages que les Européens peuvent y trouver actuellement. La nature du pays dans les différentes sections du fleuve; l'aspect des stations, avec leurs constructions, leurs jardins, le travail des noirs et des blancs, les marchés où les indigènes apportent leurs produits; les occupations variées d'un chef de station; la caractéristique des différents éléments de population: Zanzibarites, Kroumens, nègres de Cabinda, dont se compose le personnel des stations; tout cela est décrit d'après nature, de manière à satisfaire le lecteur qui désire se faire une idée exacte des conditions de l'existence actuelle dans les établissements du nouvel État du Congo.
